

**Direction des Jardins et de la
Biodiversité**
Service Administration

Suivi par : Sterenn OLLIVRO
Tél : (+33) 02 23 62 31
Mail : djb@rennesmetropole.fr

CENTRE DE PRODUCTION DES PAROLES CONTEMPORAINES
MONSIEUR EMMANUEL GRANGE
2 PLACE JULES VALLES
35136 SAINT JACQUES DE LA LANDE

Référence : DJB Adm/SO/LB/02.001
Site de la Prévalaye
T 16.1

Objet : Accord pour engager une
procédure d'occupation du domaine
public

Le

Monsieur,

Dans la perspective de votre souhait d'une future installation du chapiteau Le Magic Mirror et d'une guinguette sur un nouvel emplacement sur le site de la Prévalaye, vous avez sollicité la Ville de Rennes pour l'autorisation d'occuper le domaine public pour l'installation d'une guinguette (pour une surface estimée de 2 697 m², sur les parcelles DW 9, 30 et 31).

Par la présente, je vous confirme de l'accord de la Ville de Rennes pour engager une procédure d'autorisation d'occupation du domaine public au profit de l'association Centre de Production des Paroles Contemporaines, à compter de 2025 et ce, sous réserve de l'obtention des autorisations nécessaires à la réalisation de votre projet et notamment d'urbanisme.

La Direction des Jardins et de la Biodiversité reste à votre disposition pour tout complément d'information.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

L'Adjoint délégué à la Biodiversité

Didier CHAPELLON